



Eglise
Évangélique
Réformée
du canton de
Vaud

Paroisse de Lonay – Préverenges – Vullierens **(Aclens – Bremblens – Denges – Echandens – Romanel)**

Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale du 21 avril 2021

Lieu et heure : Rendez-vous "Zoom" à 20 heures
Présidence : Gabriel Clerc
Excusés : Les représentants des communes d'Echandens et de Romanel
 Mme Snjezana Haldi

François Paccaud accueille les personnes connectées par Zoom et veille au bon fonctionnement de la séance. C'est lui qui va assurer le rôle de scrutateur.

Gabriel Clerc salue l'Assemblée et souhaite la bienvenue au représentant des communes. Il nous signale les personnes excusées.
Sont présents : 34 ordinateurs sont connectés, dont quelques-uns avec 2 personnes

Méditation :

Claudine Masson-Neal évoque notre besoin de paix en ces temps difficiles, non pas l'absence de guerre, mais la vie pleine et l'équilibre – la parole du Christ apparaissant à ses disciples après la résurrection « La Paix soit avec vous » et la question de Christine Singer « Ou cours-tu ? Le ciel est en toi ».

1. Lecture de quelques principes constitutifs : 1, 2 et 12.

2. Adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité (100%), soit 34 votes.

3. Approbation du PV de l'Assemblée paroissiale du 28.10.2020

Approuvé sans modifications par 88% (29) oui et 12% (4) blancs (blanc = abstention).

4. Rapport d'activité 2020 du Conseil paroissial :

Jean-Jacques Mercier nous fait revivre l'année 2019 avec toutes ses belles activités et promesses. En remerciant ses collègues du Conseil et nos ministres pour leur soutien, Il nous invite aussi à la reconnaissance pour avancer dans la foi et l'espérance et pour le bien de notre chère paroisse.

5. Rapport d'activité 2020 de Centre paroissial :

Pas de rapport 2020 pour cette assemblée. Quelques informations sur les activités du Centre seront cependant données par Mme Bayet lors de la présentation des comptes 2020 au point suivant de l'ordre du jour.

6. Comptes annuels de l'exercice 2020 et budget de l'exercice 2021 :

Comptes de Centre paroissial :

François Maendly donne la parole à Mme Pierrette Bayet.

Cette année a été particulière, et les recettes du bar et des locations (dont il a fallu rembourser une partie) a chuté de moitié. Des dons ont tout de même compensé les manque à gagner (8'000.- de la commune de Lonay, 5'000.- de la Paroisse et 500.- d'un particulier, ainsi que 580.- pour la vente qui n'a pas eu lieu).

Les charges ont légèrement diminué.

A signaler qu'une personne qui a souhaité garder l'anonymat a versé 31'000.- pour le remplacement de mobilier.

Au final, c'est un bénéfice de 1'963.- qui a pu être versé à la provision pour entretien/rénovation de l'immeuble.

Comptes de la Paroisse :

François Maendly nous signale la dissolution du « Fonds construction Préverenges », puisqu'il n'y a plus de projet de construction à moyen et long terme, et le transfert de son montant de 160'150.- dans un nouveau Fonds nommé « Provision générale ». A noter que l'utilisation de ce fonds est soumis à l'approbation de l'Assemblée paroissiale.

Résultat de l'exercice 2020 : 9'962.- de bénéfice.

Les paroissiens ont été particulièrement généreux avec les versements au calendrier qui ont passé de 36'000.- à 45'000.-, ainsi que pour les dons exceptionnels d'un montant de 17'000.-. Le bénéfice du souper saucisses 2019 a aussi, comme d'habitude, été comptabilisé l'année suivante, soit début 2020.

Les charges sont restées stables.

A propos du Fonds de l'orgue de Préverenges : cet instrument a été acheté par la Paroisse pour 60'000.-. Elle a reçu la somme de 10'000.- du Canton lors de l'achat et la commune de Préverenges verse 3'000.- par an pour l'achat, l'assurance et l'entretien de l'instrument. Il conviendrait de discuter avec la commune de Préverenges pour la suite à donner. Dans l'immédiat, Mme Tu Wüst nous assure que cette somme est déjà budgétée pour 2021 et 2022.

Bilan : Les capitaux propres ont été augmentés par l'ajout du bénéfice de l'exercice 2020, sinon pas de changement notable. La modification du Fonds de construction de Préverenges en provision générale ne change en rien le bilan.

A relever que la cible Terre Nouvelle a été dépassée : 27'224.- au lieu des 24'000.- budgétés.

Budget du Centre paroissial :

Il tient comptes d'une reprise, tout en restant modéré quant aux recettes.

Le 50ème anniversaire du Centre n'a pas pu avoir lieu en 2020, et il est reporté en août prochain.

La rénovation de la cuisine est terminée, mais des factures vont encore arriver. Le poste entretien bâtiment et mobilier est plus élevé que les années précédentes car il y aura en 2021 une inspection de l'installation électrique par Romande Energie, ce qui va probablement impliquer des travaux de rénovation et mise en conformité.

Au final, c'est un déficit de 4'900.- qui est prévu.

Au moment de rendre ses comptes, Pierrette Bayet reconnaît que lors de la rencontre avec la commission de gestion et des finances, elle n'était pas à l'aise de faire face à des questions qui allaient au-delà de l'aspect comptable dont elle s'occupe et qui devraient être traitées avec le comité du centre.

Budget de la Paroisse :

Les produits sont revus à la baisse par rapport au budget 2020, et les charges sont diminuées dans une même proportion. Il faut relever la baisse de plus de 5'000.- des contributions à verser la région et en central à l'EERV.

Au final, c'est un déficit de près de 10'000.- qui se profile, tout en espérant un bouclage plus favorable en fin d'exercice grâce à la grande générosité des membres de notre paroisse.

Rapport de la commission de gestion et des finances :

Jean Martin nous lit le rapport établi suite à la rencontre du 6 avril.

Il souligne le sérieux du fonctionnement de nos finances (présenté par François Maendly) avec un contrôle des comptes de PostFinance chaque 4 mois par Jean Fiaux, ainsi que des dossiers financiers.

Etant donné les recommandations de l'EERV, il serait aussi souhaitable qu'un même contrôle soit fait aussi pour les comptes du Centre paroissial et Jean Fiaux serait disposé à assumer cette tâche.

Elle rend attentive la Paroisse des conséquences financières de la situation sanitaire et lui recommande d'envisager des moyens de mieux rentabiliser les locaux du Centre paroissial.

En conclusion, la commission remercie François Maendly et Pierrette Bayer pour leur travail et propose à l'Assemblée d'accepter les comptes 2020 et les budgets 2021.

Discussion sur les comptes et les budgets :

- Remarque de Marie-Noëlle Genton Bonzon :
Le contrôle de PostFinance par Jean Fiaux ne dispense pas la commission de gestion et des finances de vérifier à son tour ces mêmes comptes. C'est son travail.
- Question de Françoise Clerc :
Est-ce que le Conseil paroissial peut seul décider de la dissolution et réaffectation d'un Fonds réservé ou est-ce qu'il faut l'aval de l'Assemblée ?

C'est bien plus qu'une affaire d'écriture sans implication comptable : il s'agit de l'enterrement définitif d'un projet porté par les paroissiens de Préverenges durant des décennies. Est-ce que le terrain est toujours disponible ? Nous ne le savons pas à ce jour.

Claude Rey fait remarquer qu'on avait déjà parlé de la dissolution de ce Fonds il y a quelques années et Jean-Jacques Mercier relève que cette dissolution ne s'est pas faite par hasard. Mme Verena Eggenberger remarque que ce point aurait dû figurer séparément à l'ordre du jour. Ira Jailliet approuve cette volonté de clarté.

Des précisions sont données par J.Ch. Mignot et F. Maendly sur l'historique de ce Fonds (complétées par le président lors de l'établissement de ce PV) :

En 1985, le projet de construction d'un Centre œcuménique à Préverenges est abandonné. La fondation ad hoc est dissoute. Les fonds réunis par les communautés protestantes et catholiques pour la construction de ce centre sont partagés entre les deux communautés, soit environ CHF 200'000.- pour la paroisse protestante. La paroisse a alors décidé une "recherche avec la commune, en vue de la réalisation d'un lieu de culte plus vaste que l'église actuelle". Lors de l'Assemblée de paroisse du 24 novembre 1993, la commission des finances a présenté un rapport, proposant à la paroisse de conserver le montant de CHF 200'000.- pour être affectés au moment voulu à l'aménagement d'un nouveau lieu de culte à Préverenges.

En parallèle, la commune avait constitué un fonds de réserve pour un nouveau lieu de culte au montant final de CHF 730'000.-, qui a ensuite été utilisé en 2019 pour amortir partiellement les travaux de la maison de commune (maison Rossier).

Dans les faits, à la suite de la dissolution de la fondation, la paroisse de Préverenges a reçu en 1993 un montant de CHF 200'100.- dénommé au bilan Fonds de construction. En 2014 un prélèvement de CHF 40'000.- pour constitution d'une provision pour le Centre paroissial de même montant a été proposé par Jean Fiaux et accepté par l'Assemblée de paroisse. A charge de cette provision ont été versées des annuités de CHF 5'000.- au Centre paroissial, provision utilisée complètement au 31 décembre 2020. Le solde du Fonds construction Préverenges est depuis 2014 de CHF 160'150.-.

Le président de l'Assemblée propose de voter séparément le changement de dénomination de ce Fonds avant de passer au vote sur les comptes et les budgets proposés. Il précise que, comme l'a aussi mentionné le trésorier, si le changement de dénomination est approuvé, il est clair que chaque utilisation spécifique de cette Provision générale devra être approuvé par l'Assemblée.

Mme Tu Wüst nous informe qu'il y a en effet encore une parcelle communale qui était pressentie à l'époque pour ce projet de lieu à vocations culturelle et culturelle

(note réd. dans le quartier En Capellan). Elle confirme toutefois que le fonds de réserve de la commune a bien été utilisé récemment dans le contexte de la rénovation de la maison Rossier.

La discussion sur ce point particulier du Fonds de construction de Préverenges et sur les comptes et les budgets n'étant plus utilisée, le président passe aux votes.

Approbation des comptes :

- Acceptez-vous la dissolution du "Fonds construction Préverenges" et la création d'une "Provision générale" du même montant (CHF 160'150.-) ?
Oui : 70% (16) , Non 4% (1) , Blanc : 26% (6) > Accepté
- Approuvez-vous les comptes 2020 de la Paroisse ?
Oui : 96% (22) , Blanc : 4% (1) > Approuvés
- Approuvez-vous le budget 2021 de la Paroisse (y.c. le budget du Centre) ?
Oui : 96% (22) , Blanc : 4% (1) > Approuvés

7. Retours sur les cultes et la communication en temps de pandémie :

Corinne nous donne un aperçu de cette année particulière, avec les cultes dans un seul lieu, avec masque, sans chanter, Cène sans se déplacer avec verres individuels, offrande à la sortie.

Les grandes célébrations sont repoussées : 20 et 27 juin pour les Rameaux, 6 juin pour les 50 ans du Centre paroissial et 13 juin pour la célébration œcuménique. La nouveauté, ce sont les cultes en ligne et les Newsletters qui s'ajoutent à notre site internet et à Réformés.

En attendant de savoir ce qui va se passer après la pandémie, Corinne remercie toutes les personnes impliquées : Elisabeth Grand pour les petits verres de la Cène, les personnes de service pour le traçage et la gestion de la désinfection des mains et respect des mesures de distanciation. Merci à Ira Jaillet, Gabriel Clerc et Peter Buser pour la mise en ligne des cultes et les Municipalités pour leur collaboration.

8. Informations du Conseil paroissial :

Jean-Jacques Mercier donne suite à l'interpellation de Bernard Gloor du 27.11.2019 au sujet de la demande de la Haute Ecole de Théologie de St-Légier (HET-PRO) : est-ce que le Conseil paroissial accepte de recevoir Jean Decorvet, son directeur, qui est aussi un ancien pasteur stagiaire de notre Paroisse ?

Le Conseil s'intéresse à cette école et s'est renseigné. Il se trouve qu'au niveau de l'EERV un outil du pluralisme « Boîte à outil » a été mis en place et est ouvert au débat. Le Conseil décide d'accéder à la demande de Jean Decorvet : Nous avons

besoin de nous rencontrer et nous prévoyons de le recevoir lors d'un culte où il pourrait nous apporter le message. Bernard Gloor va nous mettre en contact.

Bonne nouvelle : Jean-Charles Mignot a été élu Président de l'Assemblée régionale.

Jean-Jacques a fait une visite au Centre paroissial et il a rencontré Patrick Paquier. Il se réjouit de retourner bientôt au Centre pour des activités.

Claudine Masson-Neal :

Daniel Ruchat, ancien Conseiller paroissial a décidé de quitter le Conseil : Il va travailler pour les Pompes funèbres et habiter en Valais et il choisit de laisser sa place à une personne plus disponible.

Snjezana Haldi sera installée prochainement lors d'un culte.

Corinne Méan : Liens avec Morges-Echichens.

Pour la 2ème année, les ministres mais aussi les conseillers des 2 paroisses se retrouvent. Ce partenariat débouche sur des offres : cultes en commun (TN, ouverture du KT, Réformation, Ascension) ; regroupement du KT 7-8 à Lonay et à Morges (20 jeunes) ; préparation pour les Rameaux : activités kt y c. camps ou week-end ; Remplacements pour des semaines de permanence de services funèbres.

La soirée du 27 avril a permis de s'imprégner du processus en cours liée à la réduction de postes, et à se positionner ensemble face à la nouvelle organisation régionale qui s'impose « Construisons l'avenir de notre région ». D'ici juin nous devons avoir choisi le scénario.

Nous avons la volonté de mettre sur pied des activités ouvertes aux paroisses voisines telles que Godly Play à Clarmont, l'aube pascale à Vullierens.

9. Informations régionales et cantonales : *Jean-Charles Mignot*

François Paccaud, coordinateur régional, prend sa retraite. Son poste sert à mettre en relai et à organiser le travail des ministres, ainsi qu'à informer.

Ira Jaillet va reprendre ce poste à 50 %, tout en conservant son 50 % paroissial.

Ira nous remercie, mais cette mutation n'est pas encore faite : c'est un long processus et elle nous rappelle qu'elle est avec nous depuis 2009 : Nous sommes ses formateurs, comme ses enfants et elle se sent en confiance pour aller de l'avant.

10. Informations régionales et cantonales :

François Paccaud nous transmet le message de Claude Busslinger pour la Région.

Ce message se veut encourageant, au milieu de tous les défis auxquels nous sommes confrontés avec des mots clé comme « Créativité » « joie » « incertitude » et des valeurs à préserver comme « identité paroissiale » « équité » « famille » et « transition écologique ».

Le Synode va se réunir en juin pour arrêter les dotations. Il est attendu une réduction de ca 2,3 EPT pour la région. 2 diacres à 50 % seront disponibles pour soutenir leurs collègues. Claire Hünni, actuellement à la retraite, continue à animer la lectio divina une fois par semaine.

Le Conseil synodal, en fonction depuis 2 ans, a présenté son programme de législation dont les points principaux sont « transition écologique » « communauté proactive » « Encouragement des vocations » « préoccupation de nos contemporains, en particulier pour les diverses formes de famille.

Le Conseil synodal et le Synode vont se rencontrer en juin, en particulier pour traiter la question des dotations aux régions et en central.

11. Parole offerte aux Communes :

Elisabeth Morerod de Lonay participe avec plaisir à nos Assemblées. Elle nous assure du soutien de la Municipalité. En place depuis 5 ans, elle continue pour la prochaine législature.

Céline Bonzon de Vullierens nous dit au revoir parce qu'elle quitte la Municipalité. Elle a eu du plaisir à participer à nos Assemblées et elle ne connaît pas encore le nom de son remplaçant. Elle nous rappelle qu'il est plus simple de répondre à des demandes précises.

Claude Jaunin de Bremblens reste à la Municipalité mais il ne sait pas encore s'il gardera son dicastère. Il nous remercie pour notre collaboration, et il s'enquiert de la date prévue pour le souper de Bremblens. Réponse de Corinne Méan : le 21 août.

Mme Tu Wüst de Préverenges continue et nous assure du soutien de la commune, qui est prête à entendre des demandes précises.

Jean-Marie Collé de Denges garde son dicastère et nous assure du soutien de la Municipalité. Il espère avoir de bonnes nouvelles sous peu concernant des travaux de rénovation du temple et de la salle des Jardins.

Thierry Cornet d'Aclens. La Municipalité reste la même mais les dicastères ne sont pas encore distribués

12. Divers et propositions individuelles :

Marie-Noëlle remercie pour l'Assemblée.

Gabriel Clerc souhaite un retour sur les cultes en ligne.

Corinne Méan nous rappelle le repas de Bremblens du 21 août dans un espace aéré. En cas de nécessité un repas à emporter pourrait être envisagé.

Mme Josette Diserens aimerait remercier pour les cultes en ligne et les Newsletters. A qui s'adresser pour les cultes sur le site internet? On peut s'adresser à Gabriel Clerc ou Peter Buser.

Gabriel Clerc clos la séance zoom à 22 h 35.

Annexes :

- Rapport d'activité 2020 du Conseil paroissial à l'Assemblée paroissiale
- Comptes 2020 et budgets 2021
- Rapport de la commission de gestion et des finances sur l'exercice 2020

le 30 avril 2021

Gabriel Clerc, président



Janine Loup, secrétaire

